

## L'AVENIR DE L'AGENCE FRANCE-PRESSE A NOUVEAU EN DÉBAT

PAR

MICHEL MATHIEN<sup>1</sup>

Depuis le 13 décembre 2005, l'Agence France Presse (AFP) a un nouveau président-directeur général en la personne de Pierre Louette, qui en était déjà le directeur général depuis le 20 novembre 2003. Ce changement est intervenu après que le conseil d'administration de l'agence internationale a enregistré, le 17 novembre précédent, la démission «surprise» de Bernard Eveno pour «*des motifs personnels et privés d'ordre général, mais aussi d'ordre professionnel*». Elu le 11 octobre 2000 pour succéder à Eric Giully, qui avait démissionné le 26 septembre faute d'avoir obtenu du gouvernement de Lionel Jospin les moyens financiers attendus pour moderniser l'agence, B. Eveno avait été reconduit pour un second mandat en octobre 2003. Intervenu un an avant l'échéance, le changement de président-directeur général de l'AFP s'est déroulé – une fois de plus – sur un arrière-fond de psychodrame récurrent. Il ne saurait cacher les problèmes persistants de l'AFP et de son statut inadapté au contexte concurrentiel mondial tels que nous les avons déjà soulignés<sup>2</sup>.

De surcroît, la situation de l'AFP ne saurait esquiver la question de la cohérence de ses rôle et place dans la politique de la France pour défendre et valoriser l'information et la culture développés dans le monde par les médias francophones, dont la Chaîne française d'information internationale ou CFII<sup>3</sup>. A ce jour, l'AFP demeure la seule agence francophone d'envergure mondiale dans un environnement dominé par les agences anglo-saxonnes que sont Reuters, Associated Press ou Bloomberg et où, dans le double cadre du développement des sites Internet et de la convergence de tous les supports d'informations numérisés, les agences de presse sont toutes confrontées aux exigences d'une modernisation accélérée.

### UN CHANGEMENT DANS LE DESORDRE

Contrairement aux situations précédentes, la succession de Bertrand Eveno n'a guère fait l'objet de longues tractations ayant débordé dans l'espace public... Rapidement réglée, elle est intervenue après des crises successives dont la presse s'était fait l'écho et portant principalement sur :

– le «Contrat d'objectifs et de moyens» (COM) sur la période 2004-2007 – mal accueilli par les quelque 2 000 salariés, dont 1 250 journalistes, mais signé le 10 octobre 2003 –, par lequel l'Etat s'est engagé à maintenir la progression de ses abonnements à un taux supérieur à l'inflation et l'AFP, en contrepartie, à obtenir, au terme d'ici 2007, l'équilibre financier grâce au développement de ses recettes commerciales et à la maîtrise de sa gestion traduite dans le quotidien par une restriction des dépenses et la recherche de recettes nouvelles – annonce mouvementée de la suppression du bureau de Caracas.

– l'affaire, en 2004, des «super-bonus» – ou «primes» – liés à la volonté de réformer à la hausse les salaires des dirigeants, dont celui du président-directeur général (PDG). Le versement de 65 000 euros à deux directeurs du service photo a suscité une motion de défiance votée par la grande majorité des salariés et une grève en octobre avec, pour résultat, la suppression des «bonus» et la titularisation de 30 salariés à contrats déterminés. Cela n'a cependant pas amélioré le malaise social sur fond de pénurie salariale et de changements imposés par le COM – nouvelle motion de défiance envers le PDG, le 25 janvier 2005, suite à

---

<sup>1</sup> Professeur de Sciences de l'information et de la communication à l'Université Robert Schuman (Strasbourg, France) et responsable du Centre d'études et de recherches interdisciplinaires sur les médias en Europe (CERIME, France).

<sup>2</sup> «L'agence France-Presse : un vecteur reconnu des relations internationales de la France. Mais un problème : comment faire face à la concurrence anglo-saxonne sans indépendance économique?», *Annuaire français de relations internationales*, vol. I, 2000, pp. 676-689; «Statu quo à l'AFP avec un nouveau PDG. Quel avenir face aux maladroites gouvernementales?», *Annuaire français de relations internationales*, vol. II, 2001, pp. 931-937. Si la reconduction est un événement en soi dans l'histoire de l'agence – Jean Marin et Henri Pigeat sont les seuls à avoir fait au moins deux mandats complets –, la démission avant terme est aussi significative, même s'il y a lieu d'en discuter les sens donnés par l'intéressé ou par les partenaires sociaux et responsables politiques.

<sup>3</sup> A ce sujet, cf. l'article de Gerald Arboit dans le présent volume.

sa décision de confier au seul chef du service de la paie «*la gestion de la rémunération des directeurs de l'AFP*», et grève sur le «fil France» le 31 janvier 2005, pour demander le respect de la transparence des salaires des dirigeants.

– la non-reconduction dans ses fonctions, sans motif avoué, du chef du Service politique, Pierre Favier. Pour les syndicats de journalistes, cela relevait d'un ordre de l'Hôtel Matignon.

– la contestation interne de la fermeture du bureau régional de Besançon – grève le 25 novembre.

– la livraison, à l'automne 2005, par des responsables du service et sur réquisition de justice, des «photos corses», c'est-à-dire de clichés d'un reportage relatif à une manifestation à Bastia – un policier en civil frappé au sol – lors de la grève déclenchée par la privatisation de l'entreprise de transport maritime Société nationale Corse Méditerranée (SNCM). Une nouvelle motion de défiance a été votée le 17 novembre à 85% et une grève des photographes a été organisée pour dénoncer le «*grave manquement aux règles déontologiques et aux principes d'indépendance de l'agence*».

C'est ce même jour, par pur hasard, que Bertrand Eveno a annoncé sa démission! Cette dernière affaire, dénoncée par les syndicats et la société des journalistes, a jeté un évident discrédit sur l'AFP. Le changement de PDG s'est produit alors que l'agence est censée entrer en partenariat avec la CFII dès 2006 pour lui fournir des produits vidéographiques émanant des principaux bureaux de son réseau mondial ...

Bertrand Eveno a rapidement dévoilé une autre facette de son départ volontaire et de ses motifs plus ou moins sibyllins. A peine quinze jours après sa démission officielle, il a été nommé à la tête de Hachette Filipacchi Photos. Il s'agit de la filiale du groupe d'édition et multimédias d'Arnaud Lagardère regroupant les agences Gamma, Rapho, Keystone, Hoa-Qui, Jacana et Top, autrement dit du principal concurrent commercial privé de l'AFP dans le marché des images d'actualité! Cela a valu à Pierre Louette, lors de sa nomination le 13 décembre et à la demande expresse du conseil d'administration, de signer une clause de «non-concurrence» après la fin de son mandat de PDG. Cette situation nouvelle marque une obligation morale qui ne semblait pas aller de soi.

#### LE DEBAT SUR L'AVENIR RELANCE

Le contexte de l'AFP durant cette période – il n'y a pas lieu de le cacher – a été économiquement difficile et fragile. Dans son projet de modernisation, le prédécesseur de Bertrand Eveno avait souhaité une modernisation avec changement de statut. Pierre Louette, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, conseiller référendaire à la Cour des comptes, responsable de la gestion de l'agence pendant deux ans, ne pourra pas esquiver les problèmes posés. Ses dernières expériences de chargé de communication à la présidence de France Télévisions et de chargé de mission auprès de Bernard Arnault, le président du groupe LVMH, ne manqueront pas de lui servir de références face aux réelles difficultés financières de l'agence. Le déficit cumulé de près de 50 millions d'euros de 2000 à 2004 devra être résorbé pour que l'AFP puisse, à terme, récupérer son immeuble de la Place de la Bourse, à Paris, à sa valeur résiduelle – son siège historique a en effet dû être cédé en échange d'un prêt de 41 millions d'euros dans le cadre d'un crédit-bail. Cela suppose le respect des objectifs du COM avec l'Etat qui, lui, a généreusement augmenté ses abonnements.

**Principaux ratios financiers de l'AFP sur la période 1998-2004  
(en millions d'euros)**

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Produits d'exploitation	202,9	211,9	235,3	244,8	249,8	242,4	246,6
dont à l'international	56,5	64,3	82,7	82,8	86,6	73,4	72,4
Charges d'exploitation	188,6	202,1	233,0	240,9	254,2	238,9	237,9

dont personnels	133,0	143,4	165,7	171,8	180,8	171,9	175,7
Effectif moyen	2.077,0	2.092,0	2.175,0	2.268,0	2.315,0	2.309,0	2.283,9
Résultat net	0,0	0,1	- 12,9	- 4,7	- 19,7	- 14,3	-5,8
Situation nette	6,4	6,4	- 7,5	- 12,2	- 31,8	- 44,8	-49,7
Trésorerie fin de période	26,5	25,2	10,0	10,0	- 1,8	- 2,0	+12,3

Source: Loi de finances pour 2006.

Dans son avis en vue du vote de la Loi de finances pour 2006, le rapporteur spécial du budget alloué aux médias, le sénateur Claude Belot (UMP), a précisé une fois de plus – il n’est pas le premier à l’avoir fait – que l’AFP, «*faute de capitaux suffisants et d’un statut adapté, restait en situation financière difficile*»<sup>4</sup>. Le déficit de 2004 s’élevait à 5,8 millions d’euros et celui de 2005 devait atteindre 4,2 millions d’euros. Dans ce contexte, la perspective d’un retour à l’équilibre en 2007 représente par conséquent un pari audacieux. Face à cette situation, le sénateur a noté que les abonnements des services de l’Etat, à hauteur de 108 millions d’euros pour 2006, sont nécessaires à la viabilité financière de l’agence, elle-même fragilisée par le fait que, selon lui, ses «clients» ne paient pas le service rendu à son «*juste prix*», en particulier les quotidiens français, qui attendent de plus en plus des dépêches prêtes à être publiées dans leurs pages. C’est dire que les problèmes de stratégie, de moyens, de structures, de relations avec les clients – en majorité les médias – et de statut demeurent d’actualité. Le soutien de l’Etat oscille, certes, sous la barre des 50% du chiffre d’affaires annuel qui, sans ses abonnements, a atteint les 145 millions d’euros en 2004. Néanmoins, à bon ou mauvais escient, ils mettent toujours en avant l’interrogation sur l’interdépendance à l’égard du pouvoir politique et des entreprises médiatiques *via* l’ensemble du dispositif des «aides à la presse», les «abonnements de l’Etat» étant inscrits dans chaque loi de finances.

Déjà, dans le «Plan Giully», il était prévu de doter l’AFP d’un capital social – dont statutairement elle est dépourvue – en lien avec ses activités, à l’instar d’autres entreprises publiques du secteur des médias<sup>5</sup>. Or, faute d’une préparation des esprits, mais aussi en raison de la «culture» d’entreprise, la majorité des salariés n’a jamais été convaincue par ce type d’approche. Elle cherche plutôt à améliorer le statut *sui generis* de 1957, mais dans la concertation réelle et dans le souci de conserver à l’agence son indépendance au regard de ses missions. Il n’est donc pas étonnant que, dans ce contexte, le débat sur le statut ait été remis sur le tapis par un ex-PDG, comme un autre, Henri Pigeat (1979-1986)<sup>6</sup>, l’avait fait lors de la crise de 2000. Ainsi, Lionel Fleury (1993-1996) a demandé la transformation de l’agence en «*société à conseil de surveillance et directoire*», afin de lui donner des marges de manœuvres effectives pour lui permettre à la fois d’assurer son redressement et son avenir dans le contexte mondial et compétitif en mutation<sup>7</sup>.

\* \*  
\*

De toute évidence, la réflexion sur les missions de l’AFP et la question du consensus politique sur son existence demeurent. Ses orientations stratégiques en dépendent, tout comme sa cohérence avec un choix politique crédible et coordonné, relatif à l’action internationale des médias français d’information.

<sup>4</sup> Rapport spécial n° 99, tome 3, annexe 16, Loi de finances pour 2006, *Médias*, pp. 39 s.

<sup>5</sup> Cf. notre article paru dans l’*Annuaire français de relations internationales*, vol. II, 2001.

<sup>6</sup> *Idem*.

<sup>7</sup> Cf. *Le Figaro*, 29 nov. 2005.